

Perspectives

N°25/050 – 11 février 2025

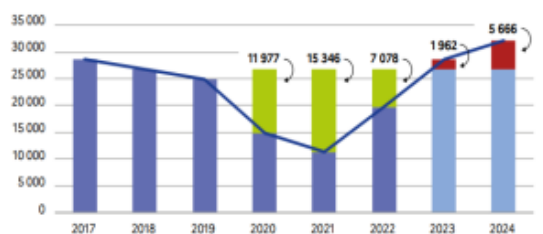
FRANCE – 2024, année record à la fois pour les défaillances et pour les créations d'entreprises

66 000 : c'est le nombre d'entreprises entrées en défaillance en 2024 en France d'après la Direction générale des entreprises (DGE). Un chiffre nettement supérieur à la moyenne des années passées, mais qui doit cependant être relativisé. En effet, cette forte hausse des défaillances est en partie imputable à un effet de normalisation et de rattrapage *post*-pandémie, les entreprises les moins productives, qui avaient été protégées par les soutiens publics massifs mis en place pendant la crise sanitaire, se retrouvant plus souvent en situation de défaut. Le renouvellement du tissu productif est par ailleurs assuré grâce à de nombreuses créations d'entreprises, en vertu du principe de « destruction créatrice » cher à Schumpeter qui ne fait que retrouver son régime normal, après une période exceptionnelle. 1 111 200 nouvelles entreprises ont en effet été créées sur l'année : il s'agit là aussi d'un record.

Un niveau élevé de défaillances d'entreprises à replacer dans un contexte particulier

66 000 entreprises sont entrées en situation de défaillance en 2024, par le biais de l'ouverture d'une procédure collective auprès du tribunal de commerce (sauvegarde, redressement judiciaire ou liquidation judiciaire), dont 32 000 avec au moins un salarié (à l'exclusion des entreprises individuelles), d'après une publication récente de la DGE¹. Ce dernier niveau est très élevé en comparaison des années 2020 à 2022, et même par rapport au niveau pré-pandémique (environ 27 000 défaillances d'entreprises d'au moins un salarié en moyenne de 2017 à 2019). Pendant la crise sanitaire, l'État avait mis en place des mesures de soutien d'urgence aux entreprises, visant à sauvegarder le tissu productif et à maintenir l'emploi. Avec la fin de ces aides publiques, les entreprises peu productives se sont retrouvées en difficulté, et la DGE montre que celles-ci se retrouvent ainsi plus souvent en situation de défaillance. En outre, la crise énergétique et la remontée des taux d'intérêt ont joué un rôle, certes moins central, dans la hausse des défaillances. Ce qui change par rapport à l'avant-Covid est la taille des firmes défaillantes, de plus en plus grandes en termes de salariés, avec une augmentation plus forte pour les moyennes entreprises, les petites entreprises et les entreprises de taille intermédiaire, que pour les très petites entreprises. En revanche, la répartition sectorielle des défaillances a peu changé. Seul le poids relatif des activités immobilières, des activités informatiques et des services d'information augmente fortement dans les défaillances sur la période récente.

Nombre annuel de défaillances d'entreprises en comparaison des niveaux pré-Covid



■ Défaillances effectives jusqu'à 2022
 ■ Défaillances en creux par rapport au niveau moyen de 2017-2019 entre 2020 et 2022
 ■ Défaillances après 2022 plafonnées au niveau moyen de 2017-2019
 ■ Défaillances supplémentaires en 2023 et 2024 par rapport au niveau moyen de 2017-2019
 — Défaillances entre 2017 et 2024

Source : bases Sodac et FARE; calculs DGE sur le champ des unités légales d'au moins un salarié.

Note de lecture : La barre bleue représente le nombre de défaillances totales annuelles pour le champ des unités légales d'au moins un salarié. Pour les années 2023 et 2024, ce chiffre est décomposé entre la barre bleue bornée au niveau moyen observé entre 2017 et 2019, et la barre rouge qui comptabilise le surplus de défaillances par rapport à ce niveau moyen. La barre verte représente les défaillances évitées entre 2020 et 2022 par rapport au niveau moyen entre 2017 et 2019.

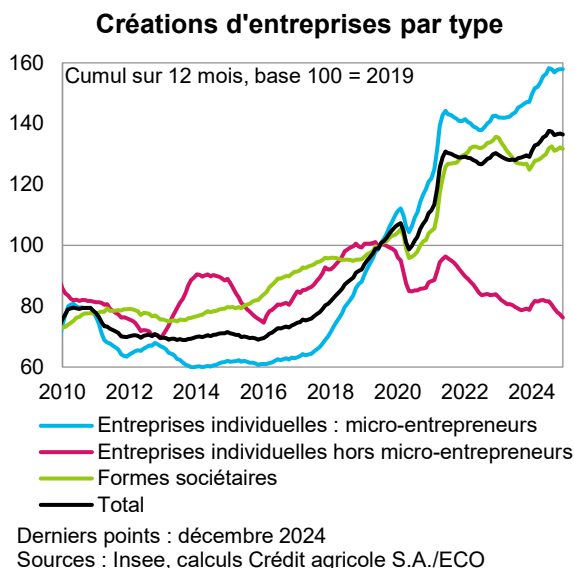
Source : Direction générale des entreprises

La DGE quantifie à 35 000 le nombre de défaillances d'entreprises d'au moins un salarié qui auraient été évitées entre 2020 et 2022, soit l'équivalent de plus d'une année complète de défaillances.

¹ « [Comment expliquer l'augmentation des faillites d'entreprises ?](#) », Théma de la DGE n°28, février 2025.

Les créations d'entreprises à un niveau record en 2024

L'Insee a pour sa part fait le bilan des créations d'entreprises sur le territoire français en 2024², et elles sont en nette augmentation. Avec 1 111 200 entreprises créées, soit une hausse de près de 6% par rapport à l'année précédente, cela représente un nouveau record. Les micro-entrepreneurs représentent à eux seuls 65% des créations (+7%, à un niveau record de 716 200). Les sociétés ont vu leurs créations augmenter de 5% (à 284 600, soit légèrement en-deçà du niveau record de 2022). En revanche, les créations d'entreprises individuelles classiques sont en repli (-3%, à 100 500 créations). Dans le détail, les créations d'entreprises se multiplient dans les secteurs du transport et entreposage (+24,9%), des activités de services récréatifs et de soutien (+15,9%), de l'hébergement et restauration (+12,4%) ou encore de l'industrie (+12%). Au contraire, elles s'amenuisent dans les activités spécialisées, scientifiques et techniques (-6,3%), et les activités immobilières (-4,9%).



Par ailleurs, certaines régions sont plus dynamiques que d'autres. C'est le cas de la Bretagne, des Hauts-de-France et de l'Auvergne-Rhône-Alpes qui enregistrent une hausse de 8% des créations d'entreprises par rapport à 2023. Sur le territoire métropolitain, les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Normandie jouissent d'une hausse plus timide bien que positive (respectivement +3% et +5%). En outre-mer, la Martinique et Mayotte connaissent en revanche un recul des créations d'entreprises en 2024 (-18% et -13%).

✓ Notre opinion – En 2024, pour une entreprise en situation de défaillance, 16,8 sont créées. Même en regardant l'ensemble des radiations (ensemble des disparitions d'entreprises, dont les défaillances mais pas seulement), et en retirant les micro-entrepreneurs des créations d'entreprises, ces dernières restent 1,6 fois plus nombreuses. Pas de quoi s'alarmer, donc.

L'étude de la DGE sur les défaillances d'entreprises rejoint notre analyse, avec une prévalence du processus de rattrapage post-Covid, et un bon renouvellement du tissu productif grâce à des créations d'entreprises dynamiques. Elle met en lumière le rattrapage des défaillances qui n'avaient pas été enregistrées de 2021 à 2022, via des défaillances plus élevées pour les entreprises moins productives, qui avaient été protégées au même titre que les autres par les soutiens publics pendant la crise sanitaire.

Article publié le 07 février 2025 dans notre hebdomadaire [Monde – L'actualité de la semaine](#)

² « [Les créations d'entreprises en 2024](#) », Insee première n° 2037, février 2024.

Consultez nos dernières parutions en accès libre sur Internet :

Date	Titre	Thème
06/02/2025	<u>En Inde, le ralentissement de la croissance complique les arbitrages</u>	Asie
06/02/2025	<u>Royaume-Uni – Scénario 2025-2026 : le budget d'automne 2024 complique les perspectives économiques</u>	Royaume-Uni
05/02/2025	<u>Chine – "Le rôle démesuré de la Chine dans la dynamique économique mondiale"</u>	Monde
04/02/2025	<u>Zone euro : un ralentissement généralisé de la croissance au T4 2024</u>	Zone euro
04/02/2025	<u>Italie : le taux de chômage augmente en décembre</u>	Italie
03/02/2025	<u>Espagne – Secteur manufacturier : résilience et transformation</u>	Zone euro
31/01/2025	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde
30/01/2025	<u>Allemagne – Scénario 2025-2026 : la locomotive de l'Europe à l'arrêt</u>	Zone euro
30/01/2025	<u>France – Conjoncture – Flash PIB : légère baisse de l'activité au T4, la croissance annuelle stable</u>	France
30/01/2025	<u>Égypte – Un état des lieux de la liquidité extérieure</u>	Moyen-Orient
30/01/2025	<u>Italie – Scénario 2025-2026 : la malédiction de la croissance faible dans un monde incertain</u>	Italie
30/01/2025	<u>Actifs numériques, un champ de bataille pour la souveraineté européenne</u>	Banque, fintech
29/01/2025	<u>Colombie – La Telenovela du budget 2025</u>	Amérique latine
29/01/2025	<u>Zone euro – Scénario 2025-2026 : une reprise poussive à un rythme inférieur au potentiel</u>	Zone euro
28/01/2025	<u>Union européenne – L'investissement visant à atténuer le changement climatique à 0,55% du PIB</u>	Union européenne
28/01/2025	<u>France : en janvier, le climat des affaires se stabilise à un niveau relativement bas</u>	France
24/01/2025	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde
24/01/2025	<u>France – Scénario 2025-2026 : en quête de stabilité politique, la croissance fragilisée par l'incertitude</u>	France
23/01/2025	<u>Pays baltes – Une année 2025 sous le signe des tensions géopolitiques</u>	PECO
23/01/2025	<u>K-Drama à Séoul</u>	Asie
22/01/2025	<u>Zone euro – Première baisse du taux d'épargne depuis un an et demi</u>	Zone euro
21/01/2025	<u>Brazil – L'ombre du déséquilibre fiscal plane sur une économie en forte croissance</u>	Amérique latine
20/01/2025	<u>France – L'activité devrait rester stable fin 2024, tandis que l'inflation a fortement ralenti en 2024</u>	France
17/01/2025	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde
17/01/2025	<u>Espagne – Scénario 2025-2026 : la croissance garde le pas</u>	Zone euro
16/01/2025	<u>Trump et la peur, ou la nouvelle alliance du mercantilisme et de la géopolitique</u>	Géopolitique
16/01/2025	<u>L'Arabie Saoudite face à sa démographie : défi ou aubaine?</u>	Moyen-Orient
15/01/2025	<u>Argentine – Des progrès mais il semble raisonnable d'attendre</u>	Amérique latine
14/01/2025	<u>France – Nouvel effritement de la confiance des ménages</u>	France
14/01/2025	<u>Fintech Outlook Bilan 2024 – La bonne année ?</u>	Fintech
10/01/2025	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde
08/01/2025	<u>Mexique – Budget 2025, « raisonnable » mais réaliste ?</u>	Amérique latine
02/01/2025	<u>Royaume-Uni – L'inflation remonte et les perspectives à court terme restent entourées de risques haussiers</u>	Royaume-Uni

Crédit Agricole S.A. — Direction des Études Économiques

12 place des États-Unis – 92127 Montrouge Cedex

Directeur de la Publication : Isabelle Job-Bazille

Rédacteur en chef : Armelle Sarda

Documentation : Elisabeth Serreau – **Statistiques** : DataLab ECO

Secrétariat de rédaction : Victor Moulin

Contact : publication.eco@credit-agricole-sa.fr

Consultez les Études Économiques et abonnez-vous gratuitement à nos publications sur :

Internet : <https://etudes-economiques.credit-agricole.com/>

iPad : application **Études ECO** disponible sur App store

Android : application **Études ECO** disponible sur Google Play

Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.